



**Donnez du sens
à la taxe d'apprentissage
de votre entreprise en l'affectant
aux jeunes qui en ont le plus besoin !**

L'école qui a le plus de besoin et que nous vous invitons à soutenir est l'AFEP :

Etablissement	http://www.afep.org/debutsite.html	Contact Direction
Ecole de Production Privée AFEP	AFEP - 0422052C BP 20520 7 rue du Vercors – BP 80 223 42013 ST ETIENNE Cedex 2	Antoine MARTIN 06 45 86 75 21 amartin@afep.org



La réussite pro pour tous

Date limite de versement : 31 mai 2020

Plus d'info sur les écoles, centres et sur le versement de la taxe d'apprentissage : www.loyola-formation.fr

Nouvelles règles :

Vous pouvez verser un montant directement aux écoles (il n'y a plus d'intermédiaire), par chèque ou par virement : **soit 13% x 0,68% de la masse salariale de 2019**

L'école vous enverra un reçu libératoire. Merci de communiquer votre SIRET et un contact.

Le reste de la taxe est à verser à votre OPCO

Merci votre soutien compte pour nous

Les Écoles de Production du Réseau Loyola Formation

Former en produisant des pièces de sous-traitance industrielle à l'intérieur de l'École de Production ou du centre de formation.



7 Ecoles de Production :

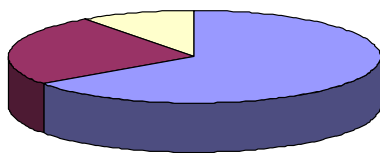
- AFEP à St Etienne
- ICAM à Toulouse, Lille, Nantes, Sénart, La Roche sur Yon

6 métiers :

- Usinage (Tournage - Fraisage)
- Découpe laser, impression 3D
- Serrurerie – Métallerie
- Chaudronnerie
- Electricité
- Monteur-assembleur
- Textile



Une formation basée sur la pratique professionnelle



■ Atelier
■ Matières générales
■ Matières technologiques

A la fois école et entreprise :

- Encourage les jeunes à **adopter des comportements professionnels** en les faisant participer à une production pour des clients réels.
- Leur permet de **comprendre les valeurs et les attentes** de l'entreprise.
- **Les former à un métier** concret et demandé par les entreprises
- Leur permet de retrouver **l'estime d'eux-mêmes**.

Des ateliers industriels professionnels :

- Des machines à commandes numériques



- Des machines traditionnelles

Un chemin de réussite pour des jeunes de 15 à 18 ans en difficultés scolaires :

Réussite au CAP ou BEP	94 %
Sortie positive*	96 %

*Emploi ou poursuite études

Donnez du sens à votre taxe d'apprentissage en l'affectant pour la réussite de jeunes en échec scolaire